



Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de
l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des autres
Organisations Internationales à Genève

N° 0471 /MPRCI/2-RK/21

La Mission Permanente de la République de Côte d'Ivoire auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) à Genève et a l'honneur d'accuser réception de sa note verbale du 3 novembre 2021, relative à l'appel à contribution sur les normes et obligations découlant du droit international en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme des personnes âgées.

La Mission Permanente voudrait assurer le Haut-Commissariat de la transmission de sa requête aux autorités compétentes ivoiriennes.

La Mission Permanente de la République de la Côte d'Ivoire auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève, saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) à Genève les assurances de sa haute considération.



Genève, le

11 NOV. 2021

**HAUT COMMISSARIAT DES
NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME**
EMAIL : ohchr-registry@un.org
GENEVE